

MUNICIPALITÉ DE SHAWVILLE  
RÈGLEMENT NUMÉRO 444-7  
POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 444-6  
ÉTABLIR DES RÉSIDENTIELS ET COMMERCIAUX RÉVISÉS  
TAXES SUR L'EAU ET LES ASSAINISSEMENTS

ATTENDU QUE le Conseil juge conseillé d'augmenter certaines catégories de taxes sur l'eau et les égouts résidentiels et commerciaux applicables dans la municipalité.

ATTENDU QUE l'avis de motion a déjà été donné par le conseiller Richard Armitage, lors de la réunion ordinaire du conseil tenue le 9 décembre 2025.

PAR CONSÉQUENT, il est par la présente décrété que les taxes sur l'eau et les égouts imposées par le règlement 444-6 pour toutes les catégories de taux d'eau et d'assainissement applicables jusqu'à la fin de l'exercice financier 2025 sont remplacées à compter du 1er janvier 2026 par les taxes annuelles suivantes, jusqu'à modification ou abrogation.

Catégories générales	Eau	Égouts
Chaque maison individuelle ou et chaque appartement	225,00 \$	190,00 \$
Chaque établissement commercial, magasin, bureau ou entreprise (en plus du tarif résidentiel pour un salon de beauté ou une autre entreprise située dans une habitation résidentielle)	190,00 \$	172,00 \$
Catégories spéciales		
Chaque garage, restaurant, patinoire de curling, hôtels et motels	240,00 \$	178,00 \$
Lavis à pièces et laveriers – par machine à laver	120,00 \$	96,00 \$
Lave-auto commercial – par baie	765,00 \$	425,00 \$
Activité de fabrication de glace	2 340,00 \$	304,00 \$
Exploitations agricoles avec bétail à des fins commerciales (en plus du tarif résidentiel)	190,00 \$	N/A
Églises (y compris l'église et la salle paroissiale)	165,00 \$	144,00 \$
Société agricole de Pontiac	964,00 \$	362,00 \$
Taxes supplémentaires sur les établissements utilisant des climatiseurs refroidis par eau)	215,00 \$	153,00 \$
Serre commerciale	225,00 \$	172,00 \$
Abattoir	4 096,00 \$	4 106,00 \$
Établissements en dehors des limites de Shawville	210 % du taux applicable à Shawville	

Le règlement n° 444-7 a été lu et adopté sur motion de Lisa Taylor, ce 10 février 2026, et entrera en vigueur conformément à la loi.

*Bill McCleary*  
Maire

*Sandy Twolan*  
adjoint au directeur général